

2018

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

Séance extraordinaire
du conseil d'arrondissement

Le 5 décembre 2017



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal 

2018 SOMMAIRE DE LA PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

- 3 L'a b c d'un budget
- 4 Définitions
- 5 Partage des responsabilités
- 6 Contexte
- 7 Faits saillants du budget
- 8 Priorités budgétaires
- 10 Principales variations budgétaires
- 11 Répartition du budget de dépenses
- 12 Budget de dépenses par activité
- 13 Répartition du budget de revenus
- 14 Budget des revenus locaux
- 15 Répartition des revenus locaux

PÉRIODE DE QUESTIONS

QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

Le budget de fonctionnement sert à pourvoir les activités courantes de l'arrondissement :

- ▶ la rémunération
- ▶ les achats de biens et de services
- ▶ les contributions financières

CES ACTIVITÉS SONT FINANCÉES PAR :

- ▶ les transferts budgétaires déterminés par la Ville
- ▶ la taxe locale (espace fiscal)
- ▶ les revenus locaux

CADRE JURIDIQUE

- ▶ Le conseil d'arrondissement (CA) doit déposer un budget équilibré.
- ▶ Tout surplus est à l'usage exclusif du CA.
- ▶ Pour augmenter les services, le CA peut imposer une taxe locale.

2018 DÉFINITIONS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Prévisions des dépenses des activités liées au fonctionnement normal de l'arrondissement qui ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie du citoyen. Ce sont des dépenses courantes, par exemple les salaires et les contributions financières aux organismes du territoire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

Prévisions des projets d'investissement dans le milieu de vie qui sont planifiés aux trois ans et révisés à chaque année. Par exemple, les travaux projetés se rapportant à des projets de réfection routière, d'infrastructures municipales, d'aménagement majeur de parcs ou de matériel roulant.

TAXE RELATIVE AUX SERVICES (ESPACE FISCAL)

Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu par le compte de taxes.

REVENUS D'ARRONDISSEMENT

Revenus provenant des divers services tarifés offerts par l'arrondissement, par exemple la vente de permis et de biens ainsi que la perception des pénalités et amendes prévues par la réglementation.

PLAN QUINQUENNAL DE MAIN D'ŒUVRE (PQMO)

Le Plan quinquennal de main-d'œuvre vise une diminution importante et récurrente des effectifs à travers la Ville de Montréal. L'orientation principale de ce plan est d'abolir la moitié des postes devenus vacants, soit à cause des départs à la retraite, soit pour d'autres motifs de départ. Pour l'arrondissement, cette vision s'inscrit davantage dans la réorganisation administrative entamée en 2014

ARRONDISSEMENT DE COMPÉTENCE LOCALE

- ▶ Les règlements d'urbanisme et la délivrance des permis et certificats d'occupation
- ▶ La collecte des matières résiduelles
- ▶ L'entretien des infrastructures locales (rues, aqueduc, etc.)
- ▶ L'organisation des activités sportives, culturelles et de loisirs
- ▶ L'entretien des parcs et des bâtiments sportifs, culturels et de loisirs
- ▶ Le soutien financier aux organismes de développement économique local, communautaire et social
- ▶ La communication avec les citoyens

VILLE DE MONTRÉAL DE COMPÉTENCE CENTRALE

- ▶ Les grandes orientations d'urbanisme
- ▶ Les contrats de récupération et de collecte des matières résiduelles
- ▶ Le Service de police et le Service de sécurité incendie de Montréal
- ▶ Les axes routiers municipaux – réseau artériel élargi
- ▶ Le pouvoir de taxation et l'évaluation foncière
- ▶ La cour municipale
- ▶ Le transport en commun
- ▶ Les grands parcs, Espace pour la vie, le Quartier des spectacles, etc.
- ▶ La gestion de l'eau (aqueduc, usines d'épuration, etc.)
- ▶ Les contrats de déneigement et de transport de la neige

2018 CONTEXTE

DÉFIS BUDGÉTAIRES

- ▶ L'indexation de 1 % des transferts budgétaires déterminés par la Ville en 2018 ne couvre pas l'augmentation réelle du coût des salaires et des contrats.
- ▶ La poursuite de la réforme du financement des arrondissements entraîne une diminution additionnelle de 131 300 \$ du budget global de l'arrondissement.
- ▶ L'atteinte de l'équilibre budgétaire requiert une révision des différentes sources de financement, dont la taxe relative aux services.

ORIENTATIONS

- ▶ L'augmentation du taux de la taxe relative aux services sera réalisée par l'arrondissement de manière à se rapprocher de la moyenne de la taxation appliquée par les autres arrondissements.
- ▶ L'ajustement de la taxe relative aux services associé à l'utilisation de 302 500 \$ du surplus disponible permettront le maintien du niveau actuel de services aux citoyens.

2018

FAITS SAILLANTS DU BUDGET

- ▶ Mesures de rationalisation administrative de près de 500 000 \$ et abolition de 7 postes à la quatrième année du plan quinquennal de la main-d'œuvre
- ▶ Ajustement à la hausse du taux de la taxe locale d'arrondissement qui passe de 0,045 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière à 0,0569 \$. Cette hausse générera au budget de l'arrondissement un montant additionnel de 1 600 000 \$.
- ▶ Transferts de près de 1,2 M\$ de l'enveloppe budgétaire 2018 en raison de la centralisation de la gestion d'un contrat lié aux matières résiduelles, à la gestion du matériel roulant (flottes de véhicules) ainsi qu'à l'inspection dédiée à l'application de la réglementation en eau et assainissement

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

- ▶ Adopter le Plan local de déplacement
- ▶ Déployer rapidement des mesures d'apaisement de la circulation aux endroits problématiques (arrêts, dos d'âne)
- ▶ Sécuriser rapidement les ruelles fréquentées
- ▶ Diminuer la limite de vitesse dans les ruelles
- ▶ Adopter le 30 km/h sur les rues résidentielles
- ▶ Éliminer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels
- ▶ Réaliser une étude de la circulation et du stationnement

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- ▶ Accroître et accélérer les investissements dédiés au réaménagement des parcs (jeux d'eau, lignes des terrains de basketball, éclairage)
- ▶ Doter la nouvelle Maison de la culture Claude-Léveillée d'une programmation accessible et diversifiée
- ▶ Mettre sur pied une première Cyclovia
- ▶ Élaborer la 1^e politique culturelle locale
- ▶ Développer un plan d'action intégré en développement social et communautaire (lutte à la pauvreté et cohésion sociale)

2018

PRIORITÉS BUDGÉTAIRES (SUITE)

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- ▶ Réviser le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme
- ▶ Élaborer une politique locale d'inclusion de logements abordables
- ▶ Renforcer les mesures pour contrer les évictions de locataires
- ▶ Développer un plan local de prévention et de lutte à l'insalubrité des logements

ÉCONOMIE

- ▶ Soutenir les commerces de proximité
- ▶ Développer une politique d'achat local

ENVIRONNEMENT

- ▶ Réviser et bonifier le programme de ruelles vertes et blanches
- ▶ Déployer la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire (9 logements et moins)
- ▶ Planter près de 500 arbres
- ▶ Soutenir les initiatives citoyennes de verdissement des espaces publics
- ▶ Élaborer un nouveau plan de développement durable

2018 PRINCIPALES VARIATIONS BUDGÉTAIRES

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Transfert d'activités (contrats pour les matières résiduelles, matériel roulant, inspection)	(1 157 400 \$)
Ajustements salariaux prévus aux conventions collectives	(1 014 100 \$)
Réforme du financement des arrondissements	(131 300 \$)

SOURCES DE FINANCEMENT

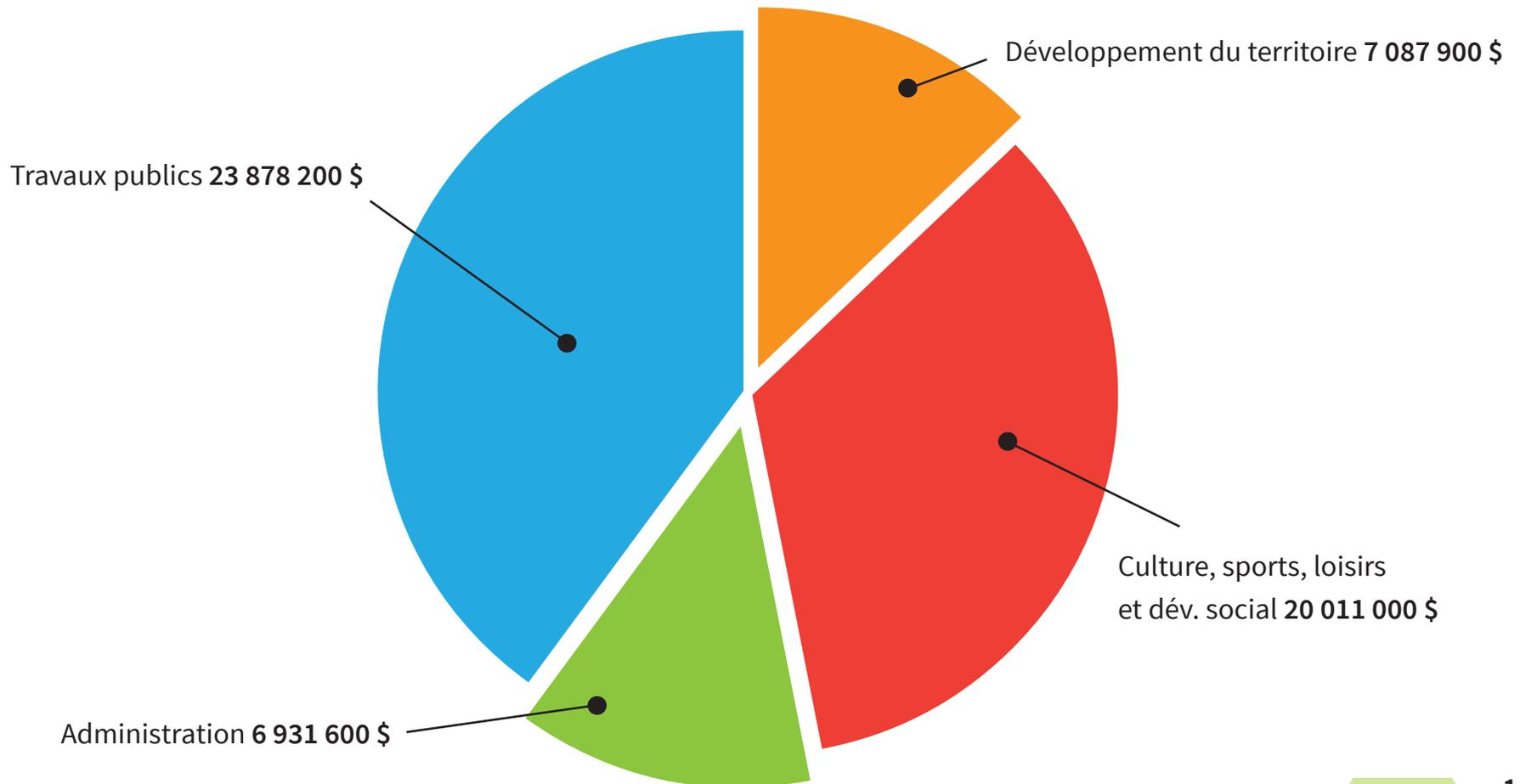
Indexation des transferts budgétaires	475 200 \$
Rationalisation administrative	508 100 \$
Ajustement de la taxe relative aux services	1 600 000 \$
Financement par le surplus	302 500 \$

Budget 2018 57 908 700 \$

2018 RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES

BUDGET DE DÉPENSES

57 908 700 \$



2018

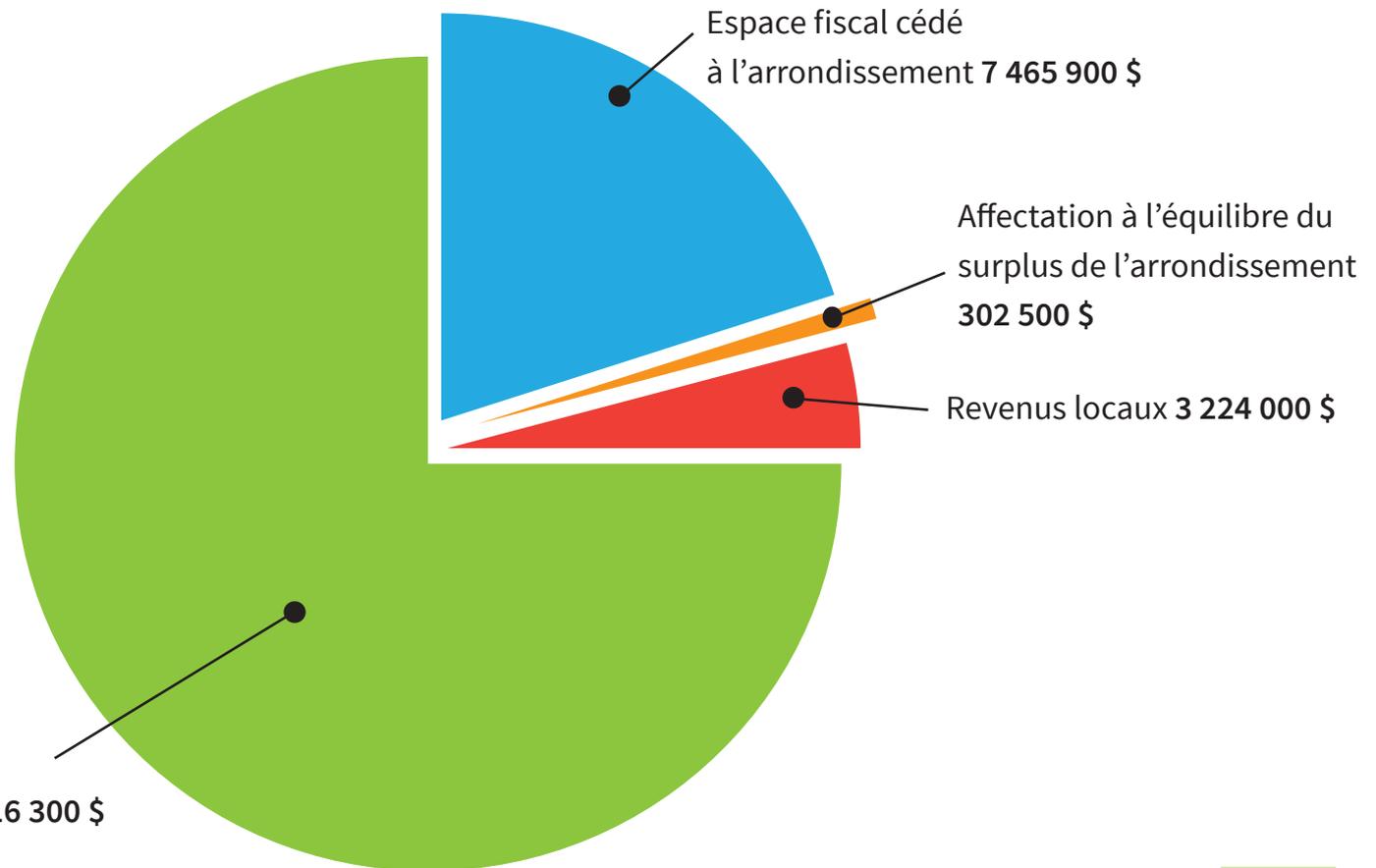
BUDGET DE DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

BUDGET DE DÉPENSES	2018	2017
14 580 500 \$	57 908 700 \$	57 707 800 \$
Sports, loisirs et développement social		13 924 900 \$
8 396 900 \$		11 725 400 \$
Voirie et éclairage de rue		
6 931 600 \$		7 052 800 \$
Administration générale		
7 087 900 \$		3 748 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement		
5 430 500 \$		5 010 700 \$
Culture et bibliothèques		
5 343 500 \$		5 478 500 \$
Parcs		
3 665 600 \$		3 709 300 \$
Réseau d'aqueduc et égouts		
3 507 200 \$		3 612 200 \$
Neige		
2 965 000 \$		3 445 500 \$
Déchets et matières recyclables		

2018 RÉPARTITION DU BUDGET DE REVENUS

BUDGET DE REVENUS

57 908 700 \$



Transfert de la Ville 46 916 300 \$

Espace fiscal cédé
à l'arrondissement 7 465 900 \$

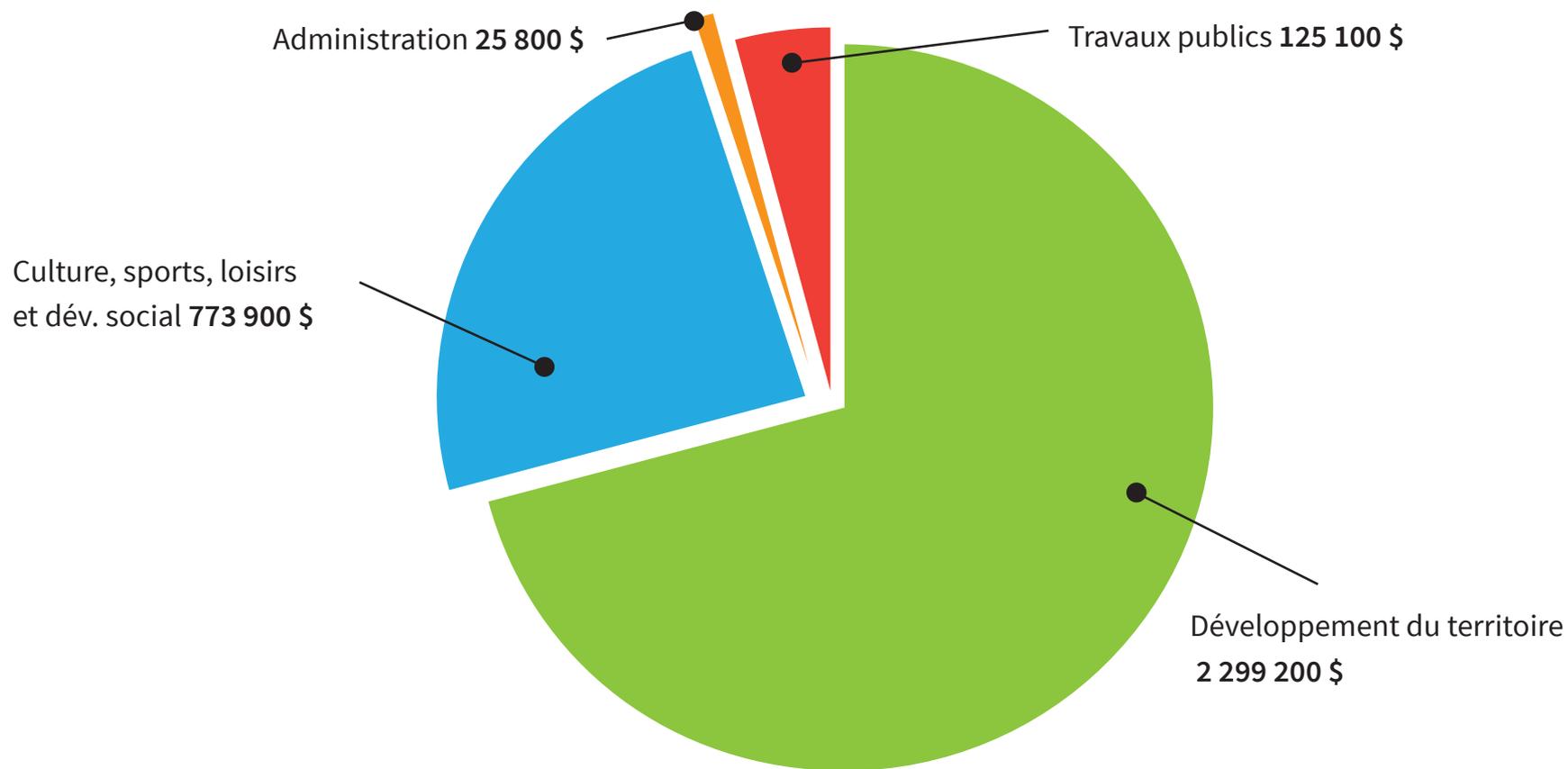
Affectation à l'équilibre du
surplus de l'arrondissement
302 500 \$

Revenus locaux 3 224 000 \$

2018 BUDGET DES REVENUS LOCAUX

BUDGET DES REVENUS LOCAUX

3 224 000 \$



2018 RÉPARTITION DES REVENUS LOCAUX

		2017	2018
CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉV. SOCIAL	Arénas et bibliothèques	568 900 \$	568 900 \$
	Inscriptions et revenus de location	205 000 \$	205 000 \$
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	Occupation du domaine public	698 500 \$	698 500 \$
	Stationnement sur rue, pose service d'eau, égout	387 100 \$	387 100 \$
	Amendes, frais d'inspection, excavation	305 000 \$	305 000 \$
	Entrées charretières et réfection de coupe	275 000 \$	275 000 \$
	Panneaux publicitaires et frais d'évaluation	252 000 \$	252 000 \$
	Études de demandes d'autorisation	201 000 \$	201 000 \$
	Cafés-terrasses et étalage	51 000 \$	51 000 \$
	Permis d'enseignes et immatriculation d'animaux	50 000 \$	50 000 \$
Sécurité publique, fourrière, opérations cadastrales	39 000 \$	39 000 \$	
AUTRES	Revenus divers	191 500 \$	191 500 \$
TOTAL DES REVENUS LOCAUX		3 224 000 \$	3 224 000 \$

2018

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

Séance extraordinaire
du conseil d'arrondissement

Le 5 décembre 2017



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal 